



Le Conseil canadien du porc élabore une initiative de soins aux animaux

POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

Le 29 janvier 2003

(Ottawa, Ontario) – Lors de la réunion du Conseil d'administration de novembre 2002, le Conseil canadien du porc (CCP) a approuvé une initiative visant l'élaboration de lignes directrices vérifiables à la ferme pour les soins aux animaux dans l'industrie du porc.

Selon M. Edouard Asnong, président du Conseil canadien du porc, notre industrie fournit depuis très longtemps des soins adéquats à nos animaux. Nous tenons à montrer à notre clientèle ainsi qu'à la population canadienne le niveau élevé de soins que nous offrons à nos animaux. Ces lignes directrices seront un excellent moyen d'atteindre cet objectif.

Le Conseil a formé un groupe de travail afin d'examiner les soins donnés aux animaux dans le secteur du porc. Le groupe a recommandé une initiative qui comprend, comme activité centrale, l'élaboration de lignes directrices vérifiables qui sont fondées sur l'actuel *Code de pratiques recommandées pour l'entretien et la manutention des porcs*. Le groupe reconnaît qu'il sera essentiel de s'assurer que les intervenants clés font partie du processus d'élaboration. Les autres activités recommandées comprennent l'identification des besoins de recherche et l'amélioration des communications concernant les soins aux animaux.

M. Asnong explique que cette initiative démontre l'engagement de notre industrie à fournir des normes de soins excellentes. Il s'agit d'une priorité clé pour le Conseil selon le président.

Cette initiative, ainsi que d'autres activités recommandées par le groupe de travail, ouvrent la voie aux activités de soins aux animaux au Conseil canadien du porc pour la prochaine année.

-30-

Points de contact des médias :

M^{me} Catherine Scovil
Associée de direction
Conseil canadien du porc
(613) 236-9239

M. Edouard Asnong
Président
Conseil canadien du porc
(450) 248-2375
(Cell) (514) 984-3513

M. Martin Rice
Directeur général
Conseil canadien du porc
(613) 236-9239